

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

22 juin 2018

Date d'affichage :

5 juillet 2018

L'AN deux mille dix-huit, le 28 juin le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 22 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BOUCHET, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mme FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes GRENET (à partir de la question n° 4), LAFOND, M. LAMY (à partir de la question n° 3), Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MM. PAILLONCY, PERGET, PRADEAU, Mme RAMBAUX, M. ROUX, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué

a donné pouvoir à Arnaud PAILLONCY

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Boris BOUCHET

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Agnès MOLLON

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 3

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint

absent aux questions n° 1 et 2

Mme Elizabeth MONTFORT, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Nicole PICHARD, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Daniel GRENET

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JUIN 2018**

QUESTION N° 12

**OBJET : Layat : concession d'usage temporaire d'une réserve foncière
AI n° 355 : transfert**

RAPPORTEUR : Jacques LAMY

**Question étudiée par la Commission 2 « Aménagement et
Embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 2 mai 2018**

La Commune est propriétaire de la parcelle AI n° 355 de 2 990 m² située au lieu-dit Layat et mise en location.

Par courrier du 3 août 2017, le concessionnaire de cette parcelle depuis le 27 octobre 1997, souhaite résilier sa convention d'usage temporaire avec la commune au profit du concessionnaire de la parcelle voisine AI n° 356 Monsieur FLEURY.

La Commune accepte la résiliation et compte tenu de la proposition de conclusion d'une nouvelle convention, elle accepte également de renoncer à l'intégralité du préavis d'un an ; par conséquent il est proposé que la convention avec M. FLEURY prenne effet au 1^{er} juillet 2018.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention avec Monsieur FLEURY pour la concession d'usage temporaire d'une réserve foncière sur la parcelle AI n° 355 au 1^{er} juillet 2018.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 28 juin 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL